

MARQUAGE AU SOL CHAUSSURES DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES Référence : 01591

► MARQUAGE AU SOL CHAUSSURES DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES



RESUME

Bande adhésive de marquage au sol "Chaussures de sécurité obligatoires".

Les points forts :

- Robuste
- Plastification durable
- Haute qualité

Conditionnement : par lot de 4 bandes.



DESCRIPTION

DESCRIPTION DU MARQUAGE AU SOL "chaussures de sécurité obligatoires"

Cette bande adhésive est fabriquée en France.

Elle se colle devant ou dans les zones où le port des chaussures de sécurité est obligatoire.

CARACTÉRISTIQUES DU MARQUAGE AU SOL chaussures de sécurité obligatoires

- Taille : 100 cm de longueur x 10 cm de largeur

- Notre produit est vendu en lot de 4.